

La seigneurie de Morgan

La seigneurie qui appartenait au 14^e siècle à la famille Rivière "comportait, manoir, métairie, cours, jardin, colombier, futaie, moulins, elle possédait le droit de moyenne justice".

En 1420 Perrine de Morgan épouse Jean Picaud, seigneur de Morfouace à Ploërmel.

En 1770 Jacques Picaud vend la seigneurie à la famille de Lambilly.

Le manoir en 2003.



Le manoir restauré en 2018.



*Photos du Manoir de Morgan (salle de réception),
Avec l'aimable autorisation de Monsieur Loyer Bruno.*